

Appel à projets 2026

AAP Energie@CNRS

Texte de l'appel

La Cellule Energie du CNRS lance son appel à projets (AAP Energie@CNRS) annuel ouvert à l'ensemble des unités de recherche associées au CNRS, et qui vise à soutenir des projets exploratoires dans le domaine de l'énergie.

A. Types de projets attendus par cet AAP :

Pour l'édition 2026, l'appel est ouvert pour des projets sur des thèmes ciblés adressant les enjeux de la transition énergétique, et présentant un fort lien avec les défis sociétaux dans lesquels le CNRS est un acteur de premier plan.

Les thèmes sont les suivants :

Thème 1 : Carburants synthétiques, incluant une large gamme de ressources, de procédés de conversion et de produits

Thème 2 : Stockage d'énergie, en particulier le stockage à l'échelle du réseau pour les énergies renouvelables

Thème 3 : Matériaux et systèmes énergétiques bio-inspirés

Thème 4 : Réduction des consommations - Sobriété énergétique

La description des thèmes est présentée dans la partie G du texte de l'appel.

Les projets soumis dans un des thèmes ci-dessus devront adresser un concept/un travail expérimental original, innovant et inédit, peu ou pas décrit dans la littérature (rares publications) et n'ayant fait l'objet d'aucun brevet. Les projets déposés devront impliquer des <u>équipes/unités de</u> recherche affiliées à au moins un institut du CNRS.

La complémentarité des partenaires et leur rôle respectif dans le projet devront être clairement démontrés. Dans le cas de participation d'unités de recherche non rattachées au CNRS, les apports de ces unités au projet, devront être détaillés dans la proposition.

Le visa de la directrice ou du directeur d'unité du porteur ou de la porteuse du projet est requis. Attention, cette validation passe désormais par l'application NOA et doit être faite avant la date limite de dépôt des candidatures, son délai doit donc être anticipé.

Les livrables attendus seront un rapport final présentant les principales avancées et disséminations et la participation à un colloque de restitution organisé par la Cellule Énergie du CNRS.

B. Financement des projets

Le budget alloué à chaque projet sera entre 10 à 18 k€ (en fonction du nombre d'équipes impliquées).

La liste des lauréats sera disponible mi-février 2026 au plus tard.

La durée des projets est de 1 an.

CNRS – CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE Cellule Energie du CNRS

C. Modalités de dépôt :

Pour déposer une candidature veuillez-vous connecter à l'application NOA : https://noa.cnrs.fr Vous serez invité(e) à vous connecter via la « fédération d'identité » RENATER (codes JANUS pour les agents des unités CNRS) et vous pourrez choisir l'appel «ENERGIE@CNRS_2026 » dans la liste.

Nous vous remercions d'utiliser votre adresse institutionnelle afin de bénéficier du pré-remplissage de certains champs, mais surtout pour que votre candidature puisse être transmise à votre direction d'unité pour validation.

Si vous n'êtes pas agent d'une unité CNRS vous pouvez vous inscrire via la fédération d'identité de votre établissement avec RENATER. Si cela n'est pas possible, nous vous invitons à ouvrir un compte local.

Complétez le formulaire de candidature sur la plateforme NOA et parallèlement déposez **obligatoirement** le formulaire de candidature au format PDF sur NOA.

Le nom de votre fichier devra être libellé sous la forme : "NOM_Prenom_AcronymeProjet_ Formulaire_ENERGIE2026.PDF" .

La description du projet ne devra pas excéder **5 pages**, et devra faire ressortir clairement la (les) rupture(s) par rapport à l'état de l'art.

Les équipes participantes (principaux chercheurs et chercheuses impliqué.es, % de temps) et leurs trois publications les plus récentes devront être précisées, ainsi que le budget prévisionnel (comprenant petit équipement et consommables, fonctionnement, et éventuellement missions <u>dans une limite très raisonnable</u>).

Important : La rémunération de personnel ou de stagiaire n'est pas autorisée.

La porteuse ou le porteur du projet devra obligatoirement être membre d'une unité associée au CNRS. Un laboratoire ne pourra participer (comprenant la coordination) à <u>plus de 2 projets</u>.

D. Critères de sélection des projets :

- ✓ Adéquation avec les objectifs de l'AAP (projet collaboratif, défis du COMP du CNRS)
- ✓ Qualité et originalité scientifique du projet
- ✓ Prise de risques (caractère exploratoire)
- ✓ Avantages du projet en termes d'impact sociétal et de réduction de l'impact environnemental
- ✓ Qualité et complémentarité des équipes impliquées, caractère interdisciplinaire
- ✓ Perspectives du projet

La sélection finale est effectuée par un comité ad-hoc composé de directeurs.rices adjoint.es scientifiques ou de délégué.es scientifiques des 10 instituts du CNRS, sur la base des évaluations faites par des experts scientifiques reconnus dans les thèmes de l'appel.

E. Calendrier

- Lancement de l'appel à projet : 15 octobre 2025

- Date limite de réponse : 17 novembre 2025 à 12 :00 (heure de Paris)

- Annonce des résultats : 30 janvier 2026

- Mise en place des crédits et démarrage des projets : 10 février 2026

Date limite de candidature : lundi 17 novembre à midi (heure de Paris). Attention, le visa de la directrice ou du directeur d'unité du porteur ou de la porteuse du projet est requis. Cette validation passe désormais par l'application NOA et doit être faite avant la date limite de dépôt des candidatures, son délai doit donc être anticipé. Une notice d'aide aux DU est téléchargeable ci.

CNRS – CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE Cellule Energie du CNRS

F. Suivi des projets

Un rapport de 4 pages maximum décrivant le travail entrepris et les résultats obtenus, accompagné d'un bref récapitulatif des dépenses sera demandé à la fin du projet.

Il pourra être demandé aux lauréats de participer à un séminaire de restitution.

Les publications relatives aux *projets financés* devront impérativement mentionner le soutien du CNRS à travers sa cellule Energie dans les remerciements en utilisant la phrase :

- « Ce travail a été partiellement financé par la cellule Énergie du CNRS via le projet ... »
- « This work has been partially funded by the CNRS Energy unit (Cellule Energie du CNRS) through the project xxx"

G. <u>Détails des thématiques</u>

Thème 1 : Carburants synthétiques, incluant une large gamme de ressources, de procédés de conversion et de produits

Les principaux objectifs de cet appel sont l'exploration des innovations technologiques et la compréhension du potentiel des carburants synthétiques dans les stratégies de décarbonation. Sont attendus des projets sur les procédés de conversion reposant sur une large gamme de ressources notamment la biomasse, le carbone et l'azote comme matières premières potentielles, ainsi que l'utilisation de l'hydrogène. Des analyses technico-économiques et ACV sont les bienvenues.

Thème 2 : Stockage d'énergie, en particulier le stockage à l'échelle du réseau pour les énergies renouvelables

Cet appel concerne l'analyse, les avancées, les besoins de recherche et les opportunités pour les solutions de stockage d'énergie à l'échelle du réseau, en mettant l'accent sur les batteries et le stockage électrochimique, mais aussi sur d'autres concepts tels que le pompage hydroélectrique et le stockage thermique, ainsi que les options de stockage d'énergie longue durée. Les projets peuvent par exemple concerner le stockage d'énergie solaire et éolienne pour la sécurité énergétique et l'environnement, le stockage thermique, les défis de R&D et de déploiement pour les concepts de pompage-turbinage et de stockage d'énergie mécanique.

Thème 3 : Matériaux et systèmes énergétiques bio-inspirés

La bio-inspiration repose sur l'étude des formes, propriétés et fonctions présentes dans la nature afin de créer de nouveaux produits, services et modèles d'organisations. Cette approche est considérée comme l'outil principal de la prochaine révolution industrielle. L'objectif de cet appel est d'identifier les possibilité d'innovation dans le domaine des bio-matériaux et biosystèmes énergétiques, de la limitation des pertes énergétiques et le déploiement des réseaux en s'inspirant de cette approche et en s'appuyant sur une approche pluridisciplinaire. Quand pertinentes, des analyses technico-économiques et ACV sont les bienvenues.

Thème 4 : Réduction des consommations - Sobriété énergétique

La réduction de la consommation d'énergie entre pour une part considérable des scénarios de neutralité carbone (44% selon le GIEC, 50% pour la troisième programmation pluriannuelle de l'énergie). Le moyen de réaliser cette baisse passe par une combinaison de gains d'efficacité et de sobriété : pour le GIEC, les 44% de baisse de consommation se répartissent entre 37% d'efficacité, et 7% de sobriété ; la 3e PPE ne se risque pas à chiffrer, mais la part de la sobriété est bien supérieure dans les pays développés. Or si la sobriété fait l'objet d'études, ses multiples déclinaisons (chez les ménages, les différents secteurs économiques, les transports, le numérique) sont encore sous étudiées.

Les seuils minimaux et maximaux de consommation possibles dans un monde en transition font l'objet de débats majeurs, alors que l'enchâssement de la consommation dans le fonctionnement industriel, social et politique tendent plutôt à rendre utopiques une réduction volontaire et massive de la consommation. Sont attendus pour cet appel des projets analysant des dynamiques de réductions des consommations, avec différents degrés de maîtrise, qui peuvent être aussi bien désirées que contraintes

H. Contacts

Responsables scientifiques: <u>abdelilah.slaoui@cnrs-dir.fr</u>

christophe.coutanceau@cnrs.fr

Responsable administrative: stéphanie.demaretz@cnrs.fr appuyée par celia.chavannes@cnrs.fr

Dépôt de candidature

Pour déposer une candidature veuillez-vous connecter à l'application NOA : https://noa.cnrs.fr Vous serez invité(e) à vous connecter via la « fédération d'identité » RENATER (codes JANUS pour les agents des unités CNRS) et vous pourrez choisir l'appel «ENERGIE@CNRS_2026 » dans la liste.

Nous vous remercions d'utiliser votre adresse institutionnelle afin de bénéficier du préremplissage de certains champs, mais surtout pour que votre candidature puisse être transmise à votre direction d'unité pour validation.

Si vous n'êtes pas agent d'une unité CNRS vous pouvez vous inscrire via la fédération d'identité de votre établissement avec RENATER. Si cela n'est pas possible, nous vous invitons à ouvrir un compte local.

Date limite de dépôt des candidatures : lundi 17 novembre à midi (heure de Paris).

Attention, le visa de la directrice ou du directeur d'unité du porteur ou de la porteuse du projet est requis. Cette validation passe désormais par l'application NOA et doit être faite avant la date limite de dépôt des candidatures, son délai doit donc être anticipé.